



Profitez d'un suivi à distance offert par votre pharmacien·ne

Vous commencez un nouveau médicament ? Votre traitement a été ajusté pour améliorer sa tolérance ou pour optimiser son efficacité ? Votre pharmacien·ne peut vous offrir un suivi électronique.

Pour en bénéficier :

- 1** Donnez votre accord à l'équipe du laboratoire pour recevoir le formulaire de suivi par texto ou courriel, de façon sécuritaire et confidentielle.
- 2** Remplissez le questionnaire et, au besoin, posez vos questions en lien avec votre traitement.
- 3** Votre dossier sera mis à jour automatiquement et votre pharmacien·ne vous contactera pour répondre à vos questions, le cas échéant.



Pour en savoir plus, informez-vous à l'équipe du laboratoire !

Les pharmaciens-propriétaires affiliés à Proxim sont les seuls responsables de l'exercice de la pharmacie.